

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans et Yangzhou, villes jumelles

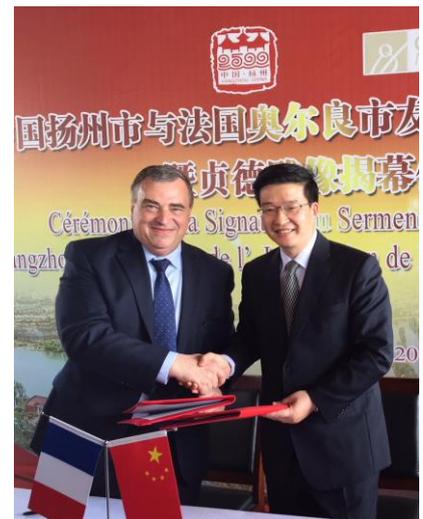
Olivier Carré, Maire d'Orléans et Président d'Orléans Métropole, et Monsieur Yu, Vice-Maire de Yangzhou, ont concrétisé le partenariat mis en place depuis 2015 par la signature du serment de jumelage unissant les 2 villes, ce mercredi 18 avril 2018 à 14h (heure locale), à Yangzhou en Chine.

Depuis novembre 2015, Orléans et Yangzhou ont développé, en partenariat, de nombreux projets se traduisant par des résultats concrets : mise en place d'un référentiel touristique pour l'accueil de touristes français et chinois, qui va être traduit en une norme nationale puis internationale, ouverture d'un Bureau Chine à Orléans Val de Loire Tourisme, formation d'étudiants Chinois aux métiers du tourisme et de la cuisine, avec le CFA d'Orléans Métropole et le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret, le rapprochement de nos universités et l'organisation du Nouvel An Chinois à Orléans. C'est également des échanges avec les collèges Jean Rostand , André Chêne de Fleury-les-Aubrais et le lycée/collège Saint-Charles, dont 45 élèves se rendront à Yangzhou la semaine prochaine.

Ce pacte de jumelage concrétise ce partenariat et formalise le développement de coopérations dans de nombreux domaines tels que :

- l'éducation et la formation
- le tourisme et la gastronomie
- la culture
- l'économie

Ce jumelage a été validé par le Ministère des Affaires étrangères chinois grâce aux actives et nombreuses coopérations avec Orléans.



A cette occasion, s'est déroulée une cérémonie d'installation de la statue de Jeanne d'Arc offerte à la ville de Yangzhou par Orléans. Cette statue de bronze, identique à « La Jeanne en prière » qui se trouve devant l'Hôtel Grosnot, a été installée dans un espace spécialement aménagé pour l'accueillir, dans le Parc Liaojiagou.